

SAINT·CHAMOND

Appel de mise en concurrence du domaine public à l'occasion de l'événement « **Associations en Fête** »

Le samedi 28 août 2021, la Ville de Saint-Chamond propose un événement de relance de la vie associative saint-chamonnaise inscrit dans la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) de la Ville, dans le strict respect des normes et des recommandations sanitaires.

La Ville de Saint-Chamond, attentive à la qualité de ces animations souhaite proposer une restauration légère au public et mettra à disposition, si besoin, des abris faciles et un accès à un branchement électrique. Ces emplacements s'adressent aux professionnels et leur mise à disposition gratuite. En contrepartie, les restaurateurs s'engagent à être présents sur l'ensemble de la journée.

Par restauration légère : plats à emporter, collations sucrées ou salées, et boissons non alcoolisées.

I - Cadre :

Toutes les mesures sanitaires seront mises en œuvre pour garantir la sécurité du public. Les restaurateurs s'engagent à respecter les contraintes sanitaires en vigueur à la date de l'événement *Associations en Fête*.

II - Dates, horaires et lieux :

Samedi 28 août, ouverture au public de 11h00 à 18h00 – Complexes Sportifs de Fonsala

III - Candidature

Les restaurateurs souhaitant se porter candidats devront remplir le dossier de candidature présent en pages 3 à 5 du présent document, et le retourner, dûment complété, accompagné des pièces indiquées **au plus tard le 30 juin 2021** par mail à vie.associative@saint-chamond.fr.

IV - Conditions d'attribution

Les demandes seront enregistrées par ordre d'arrivée. L'ensemble des projets sera étudié afin d'organiser une animation attrayante sur l'ensemble de l'espace et cohérente au regard de nos moyens.

Les candidatures seront appréciées sur la base des critères suivants :

- Circuits courts et produits locaux
- Pertinence des produits
- Présentation du stand

Par application des dispositions de l'article L 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), la ville doit organiser une procédure de sélection préalable permettant aux candidats potentiels à l'occupation temporaire du domaine public de se manifester.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service de la vie associative, à l'adresse mail suivante : vie.associative@saint-chamond.fr ou en composant le 04.77.31.05.61.

DOSSIER DE CANDIDATURE

ASSOCIATIONS EN FÊTE

Fiche à renvoyer **au plus tard le 30 juin** à vie.associative@saint-chamond.fr

Merci de remplir cette fiche avec précision : c'est à partir de ces éléments que votre projet sera étudié.

Le matériel fourni par le service Logistique et Événementiel est limité. Il est demandé aux exposants d'apporter au maximum leur propre matériel. La Ville pourra être amenée, en fonction du nombre de demande, à ne sélectionner que certains projets en tenant compte des moyens demandés.

Renseignements administratifs

Dénomination de la structure/ de la société :

.....

Forme juridique :

.....
.....

Nom, prénom, date et lieu de naissance du responsable légal :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Site web :

.....
.....

Contact pour l'organisation :

Nom/Prénom :

Fonction :

Tél :

.....
.....

Mail :
.....

Présentation détaillée de votre proposition

Restauration :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Boisson :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LOGISTIQUE

Matériels que vous pouvez apporter (remorques réfrigérées...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Besoins électriques de votre matériel :

.....
.....
.....
.....
.....

***Si besoin d'une alimentation électrique, merci d'indiquer les caractéristiques précises des appareils utilisés pour les branchements.**

Besoins matériels fournis par la Ville de St-Chamond (cocher puis indiquer le matériel souhaité) :

- Tables en bois, quantité :
- Abris faciles, quantité :

Chaises, quantité :

Autres remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

DECLARATION

Le candidat s'engage à respecter les principes suivants :

- Être présent pour l'ensemble de la journée (montage possible dès la veille si besoin, début de la vente à partir de 11h, démontage à 18h).
- Proposer des produits de qualité et privilégier les circuits courts et les produits locaux.
- Privilégier une collation légère et rapide.
- Proposer des tarifs accessibles.
- Respecter les normes sanitaires.
- Respecter les normes d'hygiène et être en mesure de renseigner sur la traçabilité des produits (respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires).
- Respecter l'emplacement alloué et utiliser uniquement les puissances électriques demandées ci-dessus.
- Avoir un stand propre pendant et à l'issue de la manifestation.

Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

DOCUMENTS A FOURNIR

La présente déclaration de candidature doit être retournée dûment complétée et accompagnée des documents suivants :

-une copie du contrat d'assurance

Pour les commerçants, artisans et auto-entrepreneurs et selon leur statut juridique :

- copie de la carte de commerçant non sédentaire + copie de leur inscription au registre du commerce, à la chambre de métiers ou à la mutualité sociale agricole

- Carte des produits avec leurs tarifs